

Inscription saison 2009 – 2010

Documents à fournir avec le formulaire :

- ✓ la fiche d'inscription ci dessous totalement complétée
- ✓ la visite médicale obligatoire
- ✓ le règlement de votre cotisation annuelle

Pour les nouveaux :

- 1 photo d'identité + 1 enveloppe timbrée (avec votre adresse)

NOM	
Prénom	
Adresse	
CP & Ville	
Téléphone	
Tél. domicile	
Email	
Profession	
Date naissance	
Lieu naissance	
N° de sécu.sociale	
Activités souhaitées	<input type="checkbox"/> Nage avec palmes <input type="checkbox"/> Apnée
Êtes vous plongeur ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI - votre niveau ? : <i>(merci de joindre une photocopie de vos documents)</i>
Pour les enfants :	1. joindre la photocopie du brevet de natation (25m) 2. Signer ce fomulaire ET compléter le formulaire : « Autorisation parentale ou tutélaire »
OPTIONS :	<ul style="list-style-type: none"> • assurance de catégorie supérieure : (suppléments) <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> loisir 1 : inclus <input type="checkbox"/> loisir 1 + TOP : + 18 € <input type="checkbox"/> loisir 2 = + 12 € <input type="checkbox"/> loisir 2 + TOP : + 29 € <input type="checkbox"/> loisir 3 = + 32 € <input type="checkbox"/> loisir 3 + TOP : + 59 € • <input type="checkbox"/> abonnement SUBAQUA (12 n°) = 49 €
<u>Certificat de SOINS</u>	
<p>Je, soussigné autorise mon transfert (ou le transfert de _____) à l'hôpital ou en clinique, et au cas où une intervention serait indiquée, j'autorise les chirurgiens à donner leurs soins sous anesthésie*, sur ma personne (ou sur _____)</p> <p style="text-align: right;">Fait, à _____ le : _____</p>	
<p><i>*si vous êtes sujet à des réactions aux produits anesthésiants, INDIQUEZ le ici ou conservez sur vous, ou avec votre licence, les documents permettant au corps médical d'en avoir connaissance.</i></p>	

Les renseignements pratiques :

La cotisation annuelle pour l'année 2009_2010 : 120 €

pour le conjoint (ou 2ème membre de la même famille) : 100 € - pour les enfants (< 16 ans) : 80 €
elle comprend :

- la licence fédérale FFESSM
- la visite médicale chez un médecin fédéral
- l'assurance loisir 1 de base (*voir le document assurance*)
- l'accès aux piscines

Pour les licenciés d'autres clubs de la FFESSM : cotisation annuelle : 80 €

Les assurances obligatoires :

Avec votre inscription, vous êtes assurés dans la catégorie « loisirs 1 » suivant les explications portées dans le document « assurances ». Vous avez la possibilité d'augmenter vos garanties si vous le souhaitez et en fonction de vos activités sportives. Toutes les explications sont portées dans le document joint.

La visite médicale :

Vous avez le choix entre une visite médicale chez votre généraliste, un médecin du sport ou un médecin fédéral. Vous avez dans votre dossier le certificat médical correspondant au praticien que vous choisirez. Pour la pratique des compétitions, la visite chez le médecin fédéral est obligatoire.

Votre dossier d'inscription :

1. le formulaire d'inscription complété entièrement, avec les options choisies
2. l'autorisation parentale pour les enfants mineurs.
3. votre règlement suivant les options choisies.
4. la photocopie de votre certificat d'aptitude à la pratique des activités sportives, suite à la visite médicale. ATTENTION : cette visite est obligatoire. Si vous ne la passez pas ou si vous ne fournissez pas votre certificat médical, l'accès aux entraînements vous sera interdit.
5. le document assurances.
6. Pour les nouveaux : 1 photo d'identité - 1 enveloppe timbrées (avec votre adresse)

Matériel à prévoir :

Vous devez avoir votre propre matériel. Celui ci consiste en :

- un slip de bain (pas de short ou boxer)
- une paire de palmes (bi-palmes)
- un masque pour la pratique de l'apnée
ou une paire de lunettes de piscine, un pince-nez, pour la monopalme (NaP).
- un tuba – les tubas pour la monopalme vous sont vendus par le club.

Le club vous prêtera le matériel nécessaire pour vos premiers « pas » dans certaines activités : monopalme, plaquettes, combinaison, plombs de cheville, plombs de ceinture, etc. Mais si vous souhaitez continuer dans cette discipline, vous devrez avoir votre équipement personnel, ne serait-ce que pour votre confort personnel et l'adaptation de l'équipement à votre morphologie.

Equipements complémentaires pour les sorties en milieu naturel :

- Pour l'apnée :
 - × une combinaison
 - × une ceinture avec les plombs suivant votre poids
 - × gants et chaussons
- Pour la monopalme :
 - × une combinaison
 - × gants, bonnet (et chaussons éventuellement)
- Pour la photo sous-marine : vous devez avoir vos équipements personnels
- Pour la randonnée palmée (Rando-palme) : équipement identique à l'apnée.